National Emergency Operations Command Communiqué

L'ile Maurice enregistre des averses modérées à fortes et des accumulations d'eaux et des chutes d'arbres et de branches ont été enregistrées dans plusieurs endroits. Les officiers de la Special Mobile Force ainsi que ceux du Mauritius Fire and Rescue Service dans la région de Chemin Grenier, Triolet, St Paul et FUEL en autres. Le National Emergency Operations Command suit la situation de près et demande au public de suivre les consignes suivantes :

- Le public en général est fortement conseillé d'éviter les randonnées aux abords des cascades et des montagnes entre autres et de ne pas s'aventurer dans les régions à risque tels que les rivières et les cours d'eau qui pourraient être en crue de même que dans les régions propices aux inondations ;
- En cas de grosse pluies restez en sécurité chez vous et ne vous aventurez pas dehors ;
- Placez des sacs de sable (rocksand) pour empêcher la pénétration des eaux de ruissellement chez vous;
- Aux automobilistes, soyez vigilant en cas des poches de brouillards et des accumulations d'eau. La route reste glissante dans certains endroits;
- Evitez les flaques d'eau car souvent ces derniers occasionnent des pannes ou même des accidents ;
- Le public est recommandé de se diriger vers des endroits en hauteur si l'eau continue à monter rapidement et de préparer une trousse de secours au cas où ils doivent être évacués ;
- Le public ainsi que les enfants sont fortement recommandés de ne pas s'aventurer en mer, dans les zones représentant de forts risques de glissements de terrain et d'éboulements ainsi que dans des zones représentant des dangers d'accumulation d'eau;
- Pendant les orages, évitez de vous abriter sous les arbres ou les structures élevées et assurez-vous que vos appareils électriques sont déconnectés; et
- Soyez à l'écoute des autorités concernées à travers les médias et les applications mobiles (Emergency Alert et My.T Weather disponibles sur App Store et Google Play).

En cas de besoin, il est également conseillé au public de contacter les autorités sur les lignes d'urgences suivantes : la Police sur le **148, 999** et le Mauritius Fire and Rescue Service sur le **115**.

Communiqué émis conformément à l'article 11 (c) de la National Disaster Risk Reduction and Management Act de 2016.